

Programme conforme : - au décret n°2011-111 du 22 septembre 2010 et à la norme NF C 18-510, -
Evaluation conforme à la norme C 18-510.

Public Concerné

Toute personne amené à effectuer ou faire effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.

Pré Requis

Lire, écrire et comprendre le français.

Objectifs

Connaitre les dangers de l'électricité.
Appliquer les prescriptions de sécurité définies par la norme C18-510
Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées pour maîtriser le risque électrique.
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
Connaitre la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Parcours pédagogique

Notions élémentaires d'électricité :

Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant, à travers des exemples concrets
Evaluation des risques; effets physiopathologiques du courant électrique
Exemples d'accidents (contact direct, indirect, courtcircuit)
Classement des installations
Interventions et travaux non électriques en BT
Travaux non électriques en HT

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique :

Sensibilisation aux premiers secours
Information sur les conduites à tenir face à un incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées

Comment travailler en sécurité :

Distances de sécurité
Autorisation de travaux
Lecture de la signalisation
Principe et exemples de verrouillage
Manœuvre et consignation / rôle des intervenants
Matériel de sécurité électrique (outillage et équipements de protection individuelle)
Outils électriques portatifs à main (choix du matériel)
Outilages non spécifiques aux électriciens
Incendie dans les installations électriques
Pratique :
Présentation des équipements électriques :
Installation Basse Tension et Haute Tension
Comptage
Armoires, coffrets, canalisations
Revue des dangers inhérents à ces différents équipements

Méthodes et moyens pédagogiques

Apport de connaissances théoriques
Mise en situation pratique
Contrôle de connaissance et de savoir faire

Objectifs Pédagogiques

Connaitre les dangers de l'électricité.
Appliquer les prescriptions de sécurité définies par la norme C18-510
Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées pour maîtriser le risque électrique.
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
Connaitre la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM
Délivrance d'une attestation de fin de formation conformément à la réglementation de la FCP

Durée

10.5 Heures

Effectif

1.5 Jour De 1 à 10 Personnes